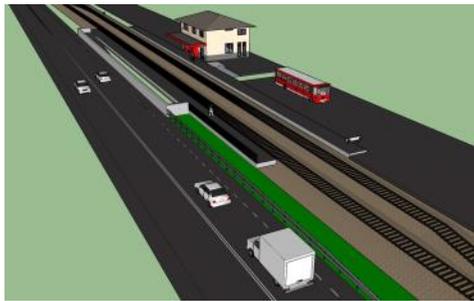


Les travaux du TMR

Après les travaux au Châble durant cette première partie d'année, c'est à Bovernier que la dernière étape de remise à neuf des infrastructures ferroviaires sur la ligne Martigny-Entremont se fait. Débutés il y a peu, ils se poursuivront jusqu'à l'automne 2021. Rappelons que plus de 10 millions seront investis dans notre commune pour assurer la sécurité des usagers et améliorer la cadence des trains par la réalisation d'une zone dite de croisement dynamique.

L'importance des transports publics ne cesse de grandir et c'est une chance pour notre commune et notre région de pouvoir bénéficier d'un train moderne et adapté aux besoins des touristes mais aussi des clients indigènes. Le Conseil communal a évidemment été informé du projet entrepris par Transports Martigny Région afin de pouvoir profiter des fouilles et autres travaux en cours pour améliorer ses infrastructures. Le Conseil salue une collaboration dynamique et transparente entre les deux entités et est persuadé que le deal « gagnant-gagnant » sera profitable à tous.



PASS du Saint-Bernard pour les enfants

Le PASS Saint-Bernard est disponible pour la saison 2020-2021. Accès annuel à plus de 15 activités, ski et transports illimités.

Son prix est de CHF 139.- jusqu'au 30.11.2020, CHF 159.- dès le 01.12.2020 (infos utiles sur www.pass-saint-bernard.ch).

La commune soutient cette action à hauteur de CHF 70.- par enfant en âge de scolarité obligatoire. Remboursement sur présentation du PASS à notre secrétariat.



Automne 2020

Elections et votations

Dimanche 18.10.2020

élection des 5 membres du Conseil communal, du juge et du vice-juge

Dimanche 15.11.2020

élection du président et du vice-président

Dimanche 29.11.2020

éventuel second tour pour l'élection du président et/ou du vice-président et votations fédérales



Ouvert aux dates ci-dessus de 11h00 à 12h00 à la salle polyvalente de Bovernier.

Le vote par correspondance doit être transmis par courrier postal ou déposé au guichet communal. Les enveloppes déposées dans la boîte à lettres de la commune sont considérées comme nulles.

Lundi 30.11.2020 à 19h00 assemblée bourgeoise

Lundi 30.11.2020 à 19h30 assemblée primaire

Fermeture conduites d'irrigation

L'Administration communale de Bovernier informe la population que l'eau d'irrigation sera fermée pour l'hiver à **partir du lundi 2 novembre 2020**.

Dans le secteur de Bémont, en raison des travaux en cours, il est possible que la mise hors service se fasse avant.

Les propriétaires concernés sont priés de bien vouloir faire le nécessaire pour leurs conduites afin d'éviter tout ennui de gel cet hiver.

Information du territoire (SIT)

L'Administration communale de Bovernier met à disposition du public le cadastre informatisé (système d'information du territoire - SIT). Cet outil permet d'organiser et de présenter des données géographiques ainsi que de produire des plans et des cartes. Afin de faciliter son utilisation, une nouvelle page a été créée sur le site internet de la commune (www.bovernier.ch).

On y retrouve des liens contextualisés permettant d'ouvrir le SIT avec des thèmes prédéfinis (cadastre, dangers naturels, mises à l'enquête, rues, zones et les zones de protections). On y trouve également un manuel d'utilisateur présentant toutes les fonctionnalités du SIT (recherche de parcelle, impression de carte, outils de dessin et de mesure, affichage d'information, téléchargement d'extrait de cadastre, etc.).

Nous rappelons que les plans et informations extraits du SIT ne constituent pas des données officielles. Ils ont un caractère informatif et ne peuvent pas être utilisés comme attestations ou comme plan de situation officiel pour les mises à l'enquête publique par exemple.



Concert du samedi 5 décembre

De Purcell à Monteverdi, une quinzaine de pièces baroques seront interprétées à l'**Eglise de Bovernier dès 19h00**.

En provenance d'Argentine, d'Italie, d'Espagne ou du Chili, un ensemble de quatre musicien-ne-s professionnels (chant, harpe, viole de gambe, luth) interpréteront ces pièces.

Si les conditions sanitaires le permettent, un apéritif sera offert à l'issue du concert – entrée libre.

Astuce MYénergie

La LED, un éclairage moderne et économe en énergie



Dans les espaces publics comme à la maison, la LED est l'éclairage le plus performant. Elle consomme en moyenne 8 à 10 fois moins d'énergie qu'une ampoule à incandescence classique, 6 fois moins que l'halogène et 3 à 5 fois moins qu'une ampoule fluocompacte.

La durée de vie de la LED va jusqu'à 40'000 heures contrairement à une lampe fluocompacte (10'000 heures), un halogène (2'000 heures) et une ampoule à incandescence (1'000 heures). L'efficacité est aussi nettement meilleure !

De plus, l'éclairage LED est instantané et son intensité peut être modulée. Il produit une lumière très proche de la lumière naturelle et ne contient ni mercure ni gaz polluant. Finalement, les LED sont recyclables et ne dégagent pas de chaleur.

Découvrez d'autres astuces sur le site www.myenergie.ch

Organisation de manifestations

Le canton a publié les directives pour l'organisation de manifestations publiques ou commerciales, en lien avec les mesures de lutte contre l'épidémie COVID-19.

L'obligation de disposer d'un plan de protection et d'une autorisation communale sont les impératifs à remplir pour une manifestation qui réunirait jusqu'à 299 personnes. Pour les manifestation réunissant 300 personnes et plus, une autorisation cantonale est nécessaire.

Un aide-mémoire et un formulaire de demande d'autorisation figurent désormais sur notre site www.bovernier.ch (guichet virtuel / organiser une manifestation) afin d'aider les organisateurs dans leurs démarches.

Le canton propose également un service d'aide aux organisateurs pour réaliser et valider leurs plans de protection. Le site https://www.vs.ch/web/coronavirus#ancree_manifestations contient toutes les dispositions et documents nécessaires.